



Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels

RAPPORT ANNUEL 2016

12 rue de Cursol - 33002 BORDEAUX Cedex

0 800 940 168 Service & appel gratuits

SOMMAIRE

EDITORIAL.....	3
FAITS MARQUANTS 2016	4
RAPPORT D'ACTIVITES.....	5
1. Apporter de l'aide au quotidien	6
2. Sensibiliser à la cause pour mieux intégrer	9
3. Combattre la maladie.....	12
RAPPORT DE GESTION DU TRESORIER	13
1- Analyse des résultats.....	13
2. Analyse de la situation active et passive	18
COMMUNICATION SUR LA GOUVERNANCE.....	20
1. Projet associatif	20
2. Qualité d'adhérent, de membre et d'administrateur	20
3. Les organes collégiaux élus	21
4. La direction exécutive.....	22
5. Les relations entre les instances élues et la direction exécutive	22
6. Les relations entre la gouvernance et les « parties prenantes » de l'organisation	22
7. La prévention des conflits d'intérêts au sein de l'organisation	23
8. Système d'évaluation et de couverture des risques	23
9. L'accompagnement et l'évaluation de la gouvernance	23
RAPPORT MORAL	24
1. Composition du Conseil d'Administration et du Bureau.....	24
2. Evénements marquants 2016.....	24
3. Frais des administrateurs et dirigeants	25
4. Ressources humaines	25
PERSPECTIVES 2017	26

EDITORIAL

Nous avons le plaisir de vous proposer ce rapport annuel, bilan de l'année écoulée, de nos réalisations et projets, mais aussi photographie de notre association et de ses transformations.

Ainsi, l'année 2016 a été caractérisée par la poursuite de notre travail de fond pour nous professionnaliser. Il passe par le développement de bonnes pratiques au sein de tous nos services, le recadrage et la mise en conformité de nos actions. C'est un effort au quotidien, une démarche d'amélioration continue qui nous oblige à nous remettre en cause et à progresser. Nous avons, en particulier, poursuivi notre travail sur la maîtrise des risques avec la mise en place d'une cartographie, et précisé de nombreuses procédures.

Toutes les activités de l'UNADEV en faveur des personnes déficientes visuelles dépendent d'une ressource essentielle : la générosité publique. Nos centaines de milliers de donateurs nous confient leurs dons et nous sommes garants de leur bonne utilisation. Chaque euro dépensé doit être justifiable. Cette responsabilité structure également nos stratégies et notre mode de fonctionnement.

De ce fait, l'UNADEV doit maintenir ses bénéficiaires au cœur de son action. En 2016 et pour les années à venir, nous avons choisi de recentrer nos missions sociales autour des besoins des personnes déficientes visuelles et de leur place de citoyens à part entière dans la société, ayant leur vie bien en main. Cette priorité est celle de chacun des acteurs de notre association : nos bénéficiaires eux-mêmes, nos adhérents, administrateurs, bénévoles et salariés, qui sont tous des maillons essentiels de notre écosystème.

En ce début d'année 2017, nous avons eu la fierté de voir reconnaître nos premiers efforts par l'attribution du label Don en Confiance. C'est une satisfaction et un encouragement à poursuivre notre transformation.

Nous remercions tous ceux qui nous soutiennent et nous font confiance.

C'est tous ensemble que nous agissons contre le handicap visuel.

Laurence de SAINT-DENIS, Présidente
Franck LAFON, Directeur Général

FAITS MARQUANTS 2016

Nouvelle Présidente : Laurence de Saint Denis a été élue Présidente de l'UNADEV le 2 mai 2016. Elle succède à René Breton.

Nouveau centre régional : Le maillage de l'UNADEV se renforce avec l'inauguration du nouveau centre PACA à Marseille le 15 mars 2016.

5 nouveaux projets de recherche financés : L'UNADEV est la première association pour le financement de la recherche contre les maladies cécitantes avec 2 millions d'euros accordés en 2016.

Maîtrise des risques : Un travail de fond a été mené par plusieurs groupes de travail, donnant lieu à une cartographie des risques.

Nouveau site Internet : Le site Internet a fait peau neuve pour proposer une information plus claire, un design plus agréable et une meilleure accessibilité.

Chiffres clés 2016 :

2 millions d'euros pour financer des projets de recherche médicale

18 500 heures de bénévolat

13 500 sessions de formation

2 664 personnes détectées des facteurs de risque du glaucome

1 322 bénéficiaires de l'aide à domicile

180 activités socioculturelles

43 chiens-guides remis gratuitement

4 salons Autonomic avec la présence de l'UNADEV

RAPPORT D'ACTIVITES

L'UNADEV a pour vocation de contribuer à l'amélioration du quotidien des personnes déficientes visuelles. Son aide est accessible à toute personne pouvant justifier de son handicap.

Pour agir au plus près de ses bénéficiaires et devenir acteur de ses territoires, l'association a renforcé au cours des dernières années son maillage territorial. En complément des centres régionaux déjà existants, un nouveau centre a été inauguré à Marseille le 15 mars 2016 en présence de nombreux élus.

Les centres régionaux sont des lieux d'échange, de lien social et d'accompagnement vers l'autonomie des bénéficiaires. Ils assurent également la représentation de l'UNADEV en relation avec les acteurs locaux et les associations partenaires.

En complément, l'antenne mobile poursuit ses actions à la rencontre de personnes déficientes visuelles isolées sur l'ensemble du territoire, pour créer du lien social et mener des opérations de sensibilisation à la déficience visuelle.

Les activités de l'année 2016 sont articulées autour des trois grandes missions de l'UNADEV :

- **l'aide directe au quotidien,**
- **l'information et la sensibilisation des publics, l'intégration sociale et professionnelle,**
- **le soutien à la recherche médicale et la prévention des maladies cécitantes.**

1. Apporter de l'aide au quotidien

Service du bénévolat

Le Service National du Bénévolat a pour objectif de développer, soutenir et accompagner l'intervention des bénévoles sur l'ensemble du territoire national (accompagnement individuel, collectif, lien social, actions de sensibilisation...). Il compte plus de 330 bénévoles voyants et déficients visuels, soit +80 % depuis sa création en 2015. En 2016, pas moins de 18 517 heures de bénévolat ont été recensées, soit une progression de 69 %. Le Service a rejoint cette année le Conseil d'Administration de France Bénévolat National et développe de nouveaux partenariats avec des associations locales de bénévoles afin de renforcer ses actions sur tout le territoire.

Aide à domicile

L'UNADEV apporte à ses bénéficiaires du soutien dans les actes de la vie quotidienne, en participant au financement des heures d'aide et d'accompagnement à domicile (auxiliaires de vie à domicile ou aides ménagères) quel que soit leur lieu de résidence.

Le Dispositif National d'Accompagnement à Domicile (DNAAD) met en place des conventions avec les bénéficiaires et les prestataires qu'ils choisissent. En 2016, le nombre de conventions a presque doublé, passant de 695 à 1205 personnes bénéficiaires de ce service. Ce qui porte le nombre d'heures financées sur l'année à près de 128 000.

Le Service d'Aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) de Bordeaux a accompagné les bénéficiaires de l'agglomération, avec un volume de plus 19 000 heures de service auprès de 117 personnes.

Accompagnement social

Les équipes d'accompagnement social ont permis d'effectuer plus de 900 entretiens physiques et 700 entretiens téléphoniques en 2016 afin d'apporter une aide aux bénéficiaires. Des actions collectives ont également été proposées au centre régional Aquitaine comme des permanences sur les impôts, sur les questions d'argent, sur la préparation du budget vacances.

Le Service d'Aide à la Vie Sociale (SAVS) de Bordeaux vient en complément accompagner les bénéficiaires orientés par la MDPH vers une meilleure autonomie dans tous les domaines de leur vie quotidienne. Ce service, financé par le Département de la Gironde, a permis d'accompagner 44 personnes en 2016.

Animation

Plus de 180 activités socio-culturelles et de loisirs ont été organisées en 2016 par les centres régionaux et l'antenne mobiles, ainsi que 110 sorties (promenades, visites...) en groupe. L'année 2016 a vu le déploiement dans plusieurs centres de nouvelles activités comme la socio-esthétique, le théâtre, ou des sorties en grands groupes grâce à l'aide de bénévoles.

Accès à la culture

Les centres régionaux ont organisé de très nombreuses activités culturelles en 2016 : visites de lieux culturels, spectacles, pour la plupart adaptés ou en audio-description.

Le service de lecture sonore et son équipe de bénévoles ont enregistré 205 nouveaux titres en 2016, dont des prix littéraires et des best-sellers. C'est donc un catalogue de 1 300 livres qui est proposé gratuitement à plus de 460 bénéficiaires, pour un total de 14 000 téléchargements.

Pour la troisième année, l'UNADEV a poursuivi son programme d'équipement de médiathèques en matériel adapté aux personnes déficientes visuelles. 21 nouvelles médiathèques ont reçu du matériel en 2016 : Ajaccio, Arcueil, Carbon-Blanc, Eymet, Le Havre, Marseille, Oullins, Perpignan, Saint-Hilaire du Riez, Saint-Médard de Guizières, Strasbourg (8 médiathèques), Vannes, Versailles et Saint-Ouen l'Aumône. Elles ont reçu PC avec logiciels adaptés, claviers gros caractères, télé-agrandisseurs, machines à lire, loupes électroniques... sur lesquels leur personnel a été formé. Au total, 51 médiathèques dans toute la France ont pu ouvrir un espace accessible.

Sport

En 2016, l'UNADEV a poursuivi une diversification des activités sportives proposées à ses bénéficiaires, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, en réponse à leurs attentes. Différentes activités sont proposées dans chacun des centres régionaux.

Les Activités Physiques Adaptées apportent en particulier une aide en matière de redynamisation et de resocialisation. Parmi les plus pratiquées, l'aquagym, la danse, la gymnastique, la musculation, la natation, la randonnée ou encore le yoga. Plusieurs marches ont été organisées en 2016 pour soutenir la recherche sur les maladies de la vision ou le cancer.

Plusieurs activités sont pratiquées au niveau national voire international : tir à l'arc, torball, cécifoot, aviron, athlétisme... Ainsi en 2016, l'un de nos bénéficiaires a participé au marathon de Londres et au marathon du Médoc, et remporté deux médailles d'or en tir à l'arc, pour le championnat de France en salle et le championnat de France en extérieur.

Le service des sports favorise également la pratique de sports en milieu ordinaire, comme l'équitation, le snowboard, le surf...

En complément, des associations partenaires ont pour but de promouvoir le sport pour les personnes en situation de handicap physique ou sensoriel et de développer les activités sociales.

Formation

Le Centre de Formation Adaptée de l'UNADEV propose aux particuliers déficients visuels des formations gratuites à l'informatique adaptée, au braille et aux langues étrangères. Les formations sont également disponibles en version payante pour les entreprises et services publics qui souhaitent former leurs collaborateurs.

Les formations sont délivrées par 15 salariés et 12 bénévoles tous déficients visuels, présents dans les centres régionaux ou qui délivrent les formations à distance par le biais de Skype.

En 2016, 719 personnes déficientes visuelles ont pu suivre des formations avec l'UNADEV, pour plus de 13 500 sessions de formation.

Le service de locomotion de l'UNADEV propose quant à lui des formations en locomotion en vue de guider les personnes vers plus d'autonomie dans leurs déplacements. Plus de 150 séances de rééducation ont été effectuées en 2016.

Ecoles de chiens guides

L'UNADEV a financé en 2016 l'éducation et la remise gratuite dans toute la France de 43 chiens guides à des personnes non- ou malvoyantes, en s'appuyant sur ses écoles de chiens guides partenaires. Les écoles assurent la sélection, l'éducation et la remise des chiens aux personnes handicapées visuelles ainsi que le suivi de l'équipe formée (maître et chien) et ce jusqu'à la retraite du chien.

Les écoles financées par l'UNADEV en 2016 sont :

- Aliénor – Mérignac (Gironde)
- École Méditerranéenne de Chiens Guides - Biot (Alpes-Maritimes)

- Les 4A - Sermentizon (Puy-de-Dôme)
- CIE, Centre Indépendant d'Education - Vaux-le-Pénil (Seine et Marne)
- CECIDDEV - Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)
- A Vue de Truffe – Hérouville-Saint-Clair (Calvados)

Maison de retraite

Créée il y a près de 40 ans à Vayres (Gironde) par l'UNADEV, la maison de retraite adaptée aux personnes âgées déficientes visuelles a pris en 2016 le nom d'« EHPAD Louis Braille ». Elle a proposé toute l'année à ses 83 résidents 30 animations différentes leur permettant une meilleure qualité de vie et autonomie, de participer à la vie sociale et extérieure, ou encore de les valoriser. Parmi les activités proposées, chant, gymnastique douce, jeux de société ou sensoriels, cuisine, spectacles...

En 2016, l'UNADEV a financé des travaux de mise en sécurité et de rénovation des chambres à hauteur de 312 000 €.

Autres actions soutenues

Le Comité personnes physiques (Comité d'attribution, de suivi et de contrôle des aides accordées aux bénéficiaires personnes physiques) statue sur un ensemble de demandes d'aides déposées par des personnes souffrant de déficience visuelle. En 2016, il a permis d'apporter une aide à 59 personnes en situation de détresse sociale.

Le Comité des Personnes Morales (Comité d'attribution, de suivi et de contrôle des aides accordées aux bénéficiaires personnes morales) a pour sa part financé 23 associations, pour des actions telles que des activités destinées aux non- et malvoyants par l'association Handicapable basée en Pays-de-la-Loire, une aide au Comité Louis Braille pour créer un poste de secrétaire pour une personne déficiente visuelle, ou encore la création de cartes sonores pour des restaurants dans le Pas-de-Calais.

Fonds de dotation

Dans le cadre du projet associatif 2014-2018, l'UNADEV a créé le 21 août 2015 Lucie Care, un fonds de dotation doté de 3 millions d'euros, pour venir en aide aux jeunes déficients visuels et leur offrir les mêmes chances de développement et de réussite que les autres enfants.

En 2016, Lucie Care a financé 12 projets pour un montant total de 266 188 euros de subvention. Grâce aux projets soutenus, Lucie Care peut agir sur les champs de l'accompagnement de la petite enfance, l'éducation, l'équipement ou l'accès aux loisirs et à la culture.

2. Sensibiliser à la cause pour mieux intégrer

Actions de sensibilisation

Des actions de sensibilisation au handicap visuel sont régulièrement organisées dans des écoles, entreprises, collectivités, ou auprès de professionnels du secteur social et culturel. Elles sont proposées par l'Antenne Mobile, les centres régionaux ou le réseau de bénévoles. Le service des sports a également proposé plusieurs événements de sensibilisation permettant au public, mis en situation de cécité, de pratiquer des activités comme le cécifoot.

Le réseau des ambassadeurs de l'UNADEV mène une action de sensibilisation à travers des rencontres en face à face d'un large public sur tout le territoire national. Leurs missions : informer et sensibiliser les particuliers sur les problématiques rencontrées au quotidien par les personnes déficientes visuelles ; informer et sensibiliser les entreprises sur les difficultés rencontrées pour s'intégrer au monde du travail, changer le regard sur le handicap ; mettre en relation des personnes déficientes visuelles ou des personnes intéressées avec les services de l'UNADEV.

En 2016, plus de 67 000 foyers ont été sensibilisés. Ces rencontres ont généré 53 contacts de nouveaux bénéficiaires déficients visuels et 18 recrutements de bénévoles.

Information et documentation

Les outils de communication et d'information de l'UNADEV permettent d'informer et de sensibiliser les différents publics.

Principal outil d'information, le site Internet www.unadev.com a connu une progression de plus de 10% de son visitorat avec un total de 53 364 visiteurs différents.

Les nombreuses actualités sur l'univers de la déficience visuelle diffusées sur le site Internet sont désormais relayées sur les réseaux sociaux, ce qui permet de démultiplier leur visibilité. En 2016, la page Facebook de l'UNADEV, qui cible le grand public, a augmenté le nombre de ses mentions « J'aime » de 37%, soit 2 363 personnes qui aiment la page, contre 1 721 en 2015. Quant au compte Twitter, qui s'adresse en particulier aux institutionnels (monde associatif, politiques, journalistes...), il est passé de 447 abonnés à 616 soit également 37% de progression.

Fin 2016, une nouvelle version du site a été lancée. En plus d'une meilleure ergonomie et d'un design plus actuel, elle propose une rubrique sur la connaissance de la déficience visuelle (pathologies, dispositifs légaux et aides) et un accès ciblé par profil de visiteur (personne déficiente visuelle, professionnel ou donateur). Il intègre la technologie FACIL'iti pour une accessibilité optimale.

Le site Internet <http://agenda.unadev.com> et la borne téléphonique d'information sont destinés aux bénéficiaires déficients visuels. Ils présentent le programme de chaque centre régional ainsi que les informations nationales. Environ 200 utilisateurs consultent chaque mois le site Internet Agenda et 130 la borne d'information téléphonique.

L'UNADEV propose enfin une base d'information documentaire en ligne accessible à tous les publics, en particulier aux personnes déficientes visuelles et à leurs proches en recherche d'informations : <http://alexandrie.unadev.com>. En 2016, elle a été visitée chaque mois par 350 personnes en moyenne.

LUMEN, le magazine de la déficience visuelle

L'UNADEV a créé en décembre 2015 le premier magazine de référence sur le handicap visuel, destiné à toutes les parties prenantes du secteur du handicap visuel : professionnels médico-sociaux, personnes déficientes visuelles et leur entourage. Ce magazine de 16 pages, gratuit, est disponible en version papier illustrée, en version gros caractères et en version audio sur CD. Ses contenus sont également disponibles sur un site Internet dédié <http://www.lumen-magazine.fr>. En 2016, 4 numéros sont parus en mars, juin, septembre et décembre. Adressés à des médecins généralistes, ophtalmologistes, orthoptistes, centres communaux d'action sociale, assistantes sociales... ils ont généré 1000 demandes d'abonnement et de très nombreux messages positifs.

Films et documentaires

La production et la diffusion sur Internet de films sur les actions menées par l'association permet de rendre compte de la réalité du quotidien des personnes déficientes visuelles et du rôle des professionnels. Six films ont été réalisés en 2016 pour sensibiliser au sport adapté, à la socio-esthétique, à la technique de guide...

L'UNADEV est partenaire de l'émission mensuelle de France 5 dédiée à la déficience visuelle « À vous de voir » dont 9 émissions ont été produites et diffusées en 2016 pour une moyenne de 300 000 téléspectateurs (source Médiamétrie).

Evénements

Chaque année, l'UNADEV se mobilise pour la Semaine Mondiale du Glaucome avec ses partenaires, la Société Française du Glaucome (SFG) et la Société Française d'Ophtalmologie (SFO) et le soutien du laboratoire Alcon, pour informer et sensibiliser le grand public sur le glaucome, première cause de cécité totale en France. Pour cette édition 2016, du 7 au 11 mars, l'UNADEV a mené une campagne de sensibilisation en partenariat avec Alcon : organisation d'une conférence de presse (20 retombées) ; diffusion d'un spot TV (près de 400 passages) et d'affiches (3000 emplacements) grâce à des dons gracieux d'espaces publicitaires ; dépistages gratuits proposés dans le Bus du Glaucome sur le parvis de la Gare Montparnasse à Paris (plus de 500 personnes dépistées) et distribution aux abords du Bus du Glaucome de masques de simulation et de dépliants d'information ; communication auprès des médecins ophtalmologistes et professionnels de la basse vision.

Pour la première fois, l'UNADEV a été présente en 2016 sur les 4 salons Autonomic (salon de référence sur le handicap, le grand âge et le maintien à domicile) : Paris, Bordeaux, Metz et Marseille, qui ont totalisé près de 50 000 visiteurs dont en moyenne 10 % sont intéressés par les déficits sensoriels. Les centres régionaux de Paris, Bordeaux et Marseille ont assuré une représentation sur le stand, le relationnel avec les structures partenaires, et organisé une visite du salon pour leurs bénéficiaires.

Autre événement, la biennale du réseau Entreprendre (réseau national d'entraide entre chefs d'entreprises) dont l'UNADEV a été partenaire et qui a rassemblé près de 1 500 participants du 14 au 16 octobre à Bordeaux. L'un de nos adhérents, chef d'entreprise non-voyant, a témoigné sur scène sur la valeur ajoutée de la différence.

L'UNADEV a été également présente aux congrès de l'ARIBA (association des professionnels francophones de la basse vision) et de la Société Française d'Ophtalmologie (SFO) afin d'augmenter sa notoriété et ses liens avec les professionnels du secteur.

Insertion professionnelle

L'UNADEV a confié à l'entreprise d'insertion PRESTA des actions en faveur de l'intégration professionnelle des personnes handicapées visuelles. En août 2016, PRESTA a ainsi créé le SAIO (Service d'Accueil, d'Information et d'Orientation), service spécifique dédié à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap visuel. Il s'agit d'une plateforme qui les accompagne dans leur projet professionnel à travers des actions concrètes, en s'appuyant sur des experts de l'insertion formés à la déficience visuelle : information, orientation, proposition d'outils comme des ateliers, un annuaire des dispositifs existants etc.

3. Combattre la maladie

Aide à la recherche médicale

Dans le cadre de son action de financement de la recherche médicale, l'UNADEV a engagé un partenariat de cinq ans avec AVIESAN, Alliance pour les Sciences de la Vie et de la Santé, pour l'attribution de subventions à des projets de recherche dans le domaine de la vision.

En 2016, l'UNADEV a alloué 2 millions d'euros pour le financement en 2017 de 9 programmes de recherche sélectionnés par un jury international d'experts, se positionnant ainsi comme la première association pour le soutien à la recherche dans le domaine de la vision.

D'autre part, 5 projets ont été sélectionnés en 2016 (sur le financement 2015) :

- Isabelle AUDO : « Une approche innovante pour découvrir les défauts génétiques manquants dans les dystrophies rétinienne »
- Pascale BELENGUER : « Atrophie Optique Dominante : déficit axonal et thérapie »
- Isabelle PERRAULT : « Oligothérapie de l'amaurose congénitale de Leber »
- Pascal REYNIER : « Les inhibiteurs du stress du RE sont-ils protecteurs dans la NOHL ? Une étude pré-clinique »
- Jean-Michel ROZET : « Bases cliniques et moléculaires de l'amaurose congénitale de Leber (ACL) non syndromiques et des ciliopathies avec ACL »

Prévention des maladies cécitantes

Créé en 2010, le Bus du Glaucome a pour objectif de dépister les facteurs de risque de cette maladie, première cause de cécité totale en France. Il est aussi un vecteur de sensibilisation et d'information sur les facteurs de risque. En 2016, de nouvelles procédures ont été mises en place avec la Commission éthique et déontologie du Conseil National de l'Ordre des Médecins. Le Bus a réalisé 13 étapes en collaboration avec les services d'ophtalmologie de Centres Hospitaliers Universitaires. Elles ont permis de réaliser 55 jours de dépistage, soit 4 391 personnes dépistées. Un important relais d'information est effectué sur chaque étape par la presse régionale.

L'UNADEV accompagne également l'Association France Glaucome (AFG), association de patients, dans son développement à travers un soutien financier et un soutien logistique, ou encore l'AMAM, Association de lutte contre la Maculopathie Myopique.

Contribution à des projets innovants

L'UNADEV est partenaire de la société Second Sight Medical Products qui a développé et commercialise la première prothèse rétinienne artificielle, Argus 2, qui permet à des patients ayant perdu la vue suite à une maladie dégénérative de la rétine de recouvrer des perceptions visuelles.

L'UNADEV apporte son soutien en compétences dans les phases de rééducation, orthoptique et locomotion, des patients implantés. Trois nouveaux patients ont ainsi bénéficié en 2016 de 10 séances de rééducation orthoptique et de 10 séances de rééducation en locomotion délivrées par les praticiens de l'association. Depuis le début du partenariat, L'UNADEV a suivi et rééduqué 8 patients porteurs de rétine artificielle Argus 2, ce qui fait d'elle un centre de référence mondial en rééducation prothétique.

RAPPORT DE GESTION DU TRESORIER

Ce rapport de gestion présente dans un premier temps l'étude des résultats 2016 au regard du compte de résultat, du compte d'emploi annuel des ressources et des réalisations budgétaires ; et dans un second temps, l'étude de la situation active et passive de l'association au regard du bilan.

1- Analyse des résultats

1.1 Compte de résultat

Le compte de résultat recense l'ensemble des produits et des charges de l'exercice.

Le total des produits au compte de résultat s'élève en 2016 à 29 449 K€ et le total des charges s'élève à 30 352 K€.

Le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de 902 815 € au 31 décembre 2016 contre un déficit de 1 150 889 € au 31 décembre 2015. Cette variation de 248 K€ s'explique principalement par :

- une augmentation du résultat courant de 340 K€,
- une diminution du résultat exceptionnel de 53 K€ suite à un changement de méthode comptable.
- une diminution des reprises de fonds dédiés de 39 K€ suite à la diminution des fonds dédiés en 2015.

1.1.1 Résultat courant non financier

Le résultat courant non financier est en 2016 un déficit de 951 K€ contre un déficit en 2015 de 1 360 K€, soit une variation de + 409 K€. Cette hausse s'explique par une diminution des charges d'exploitation de 830 K€ et une diminution des produits d'exploitation de 421 K€.

La baisse des charges d'exploitation s'explique en majeure partie par la diminution des subventions versées aux associations partenaires de 1 910 K€ (pour rappel en 2015 il avait été attribué une dotation consommable au fonds de dotation Lucie Care à hauteur de 3 millions d'euros) cumulée à une hausse des achats et charges externes de 768 K€.

1.1.2 Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 52 K€ d'excédent en 2016 contre un excédent de 121 K€ en 2015. Cette diminution de 69 K€ s'explique par une moindre performance des placements financiers en raison de la baisse des taux.

1.2 Les réalisations budgétaires

BUDGET 2016	Coût des services	Date approbation du Conseil d'Administration
COUTS DES SERVICES		
Budget initial	17 907 253 €	11/01/2016
Budget manager temporaire	72 800 €	01/02/2016
Budget assistante de direction et juriste rattachée au cabinet de la Présidente (+ 2 166€ de budget investissement)	48 133 €	22/06/2016 29/07/2016
Budget supplémentaire plaidoyer : A vous de voir Lumen	47 000 €	07/03/2016 25/10/2016
Budget intranet	30 000 €	21/07/2016
Budget évènement national bénéficiaires	72 000 €	21/07/2016
Budget pour remboursement adhérents de frais engagés pour l'AGO de juin 2016 reportée	18 732 €	21/07/2016
Budget étude développement	9 000 €	29/07/2016
Budget supplémentaire vocal presse	1 367 €	24/11/2016
Budget supplémentaire recherche médicale	1 204 198 €	20/12/2016
TOTAL COUTS DES SERVICES - BUDGET	19 410 483 €	
TOTAL DE LA COLLECTE NETTE - BUDGET	17 990 550 €	11/01/2016
RESULTAT PREVISIONNEL D'EXPLOITATION - BUDGET	- 1 419 933 €	

Le résultat se décompose de la manière suivante :

01/01/16	SERVICES	CHARGES	PRODUITS	RESULTATS NETS REALISES	BUDGET 2016	ECART BUDGET / REALISE
31/12/16						
1000	COMMUN	1 943 287,51	107 076,65	- 1 836 210,86	- 1 631 249	204 962
1100	Communication	117 673,66	4 371,65	- 113 302,01	- 108 079	5 223,01
1110	Site internet	181 024,69	2 179,04	- 178 845,65	- 127 138	51 707,65
1120	Information documentation	290 416,67	2 380,34	- 288 036,33	- 356 672	- 68 635,67
1130	Animation Evenementiel	91 025,37	27 671,53	- 63 353,84	- 143 023	- 79 669,16
1140	Web TV	85 005,95	-	- 85 005,95	- 118 720	- 33 714,05
1700	ISA - Chef de service	283 692,80	5 032,49	- 278 660,31	- 302 896	- 24 235,69
1701	ISA - Ambassadeurs	1 225 336,80	34 712,28	- 1 190 624,52	- 1 396 504	- 205 879,48
	INFORMATION SENSIBILISATION COMMUNICATION	2 274 175,94	76 347,33	- 2 197 828,61	- 2 553 032	- 355 203,39
1311	Président	351 507,32	14 917,73	- 336 589,59	- 351 499	- 14 909,41
1314	Secrétariat Général	471 582,26	33 101,74	- 438 480,52	- 625 648	- 187 167,48
1318	Dons Secours	40 981,60	-	- 40 981,60	- 40 000	981,60
1319	Novadial Borne	2 540,42	-	- 2 540,42	- 3 000	- 459,58
1321	Lecture Sonore	1 469,91	-	- 1 469,91	- 3 000	- 1 530,09
1325	Solidarité Lien Social	16 960,00	-	- 16 960,00	- 20 000	- 3 040,00
1326	Colis de Noels Etrennes	366 887,60	-	- 366 887,60	- 293 000	73 887,60
	ACTIVITES NATIONALES	1 251 929,11	48 019,47	- 1 203 909,64	- 1 336 147	- 132 237,36
1400	COORDINATION NATIONALE	368 948,48	1 235,29	- 367 713,19	- 566 859	- 199 146
1401	DEVELOPPEMENT	647 115,51	6 313,12	- 640 802,39	- 194 929	445 873
1410	ANTENNE MOBILE	107 118,03	393,49	- 106 724,54	- 172 956	- 66 231
1417	SAVS	322 080,17	352 720,69	- 30 640,52	- 19 049	- 49 690
1413	CTRE ACTIVITE DE BORDEAUX	675 321,27	93 776,94	- 581 544,33	- 647 292	- 65 748
1419	CTRE ACTIVITE DE TOULOUSE	240 495,88	1 950,41	- 238 545,47	- 338 686	- 100 141
1421	CTRE ACTIVITE DE ROUBAIX	284 272,33	938,04	- 283 334,29	- 317 737	- 34 403
1426	CTRE ACTIVITE DE PAU	91 599,76	654,00	- 90 945,76	- 171 199	- 80 253
1427	CTRE ACTIVITE DE LYON	425 900,22	3 168,86	- 422 731,36	- 466 838	- 44 107
1428	CTRE ACTIVITE BOULOGNE BILLANCOURT - PARIS	466 210,50	12 171,02	- 454 039,48	- 487 590	- 33 551
1430	CTRE ACTIVITE MARSEILLE	136 510,50	1 000,04	- 135 510,46	- 229 304	- 93 794
1431	CTRE ACTIVITE BRETAGNE	-	-	-	- 58 133	- 58 133
1433	CTRE ACTIVITE PERPIGNAN	153 365,04	536,17	- 152 828,87	- 212 511	- 59 682
1500	Sport national	683 052,84	40 920,78	- 642 132,06	- 696 313	- 54 180,94
1513	Sport Bordeaux	187 096,47	100,71	- 186 995,76	- 185 783	1 212,76
1519	Sport Toulouse	6 568,59	-	- 6 568,59	- 8 500	- 1 931,41
1521	Sport Roubaix	-	-	-	- 9 500	- 9 500,00
1526	Sport Pau	1 254,66	-	- 1 254,66	- 3 300	- 2 045,34
1527	Sport Lyon	56 369,42	138,56	- 56 230,86	- 64 126	- 7 895,14
1528	Sport Boulogne	22 405,86	-	- 22 405,86	- 107 560	- 85 154,14
1530	Sport Marseille	8 918,45	494,44	- 8 424,01	- 56 760	- 48 335,99
	SPORT	965 666,29	41 654,49	- 924 011,80	- 1 131 842	- 207 830,20
1600	DNAAD	1 099 088,73	34,22	- 1 099 054,51	- 690 672	408 382,51
1613	SAAD	682 278,07	229 816,17	- 452 461,90	- 522 174	- 69 712,10
	AUXILIAIRES DE VIE	1 781 366,80	229 850,39	- 1 551 516,41	- 1 212 846	338 670,41
1800	BENEVOLAT	81 792,88	55,00	- 81 737,88	- 110 263	- 28 525,12
2000	CHEF DE SERVICE	166 756,61	18 208,55	- 148 548,06	- 199 715	- 51 166,94
2013	BORDEAUX	124 512,73	144,09	- 124 368,64	- 158 173	- 33 804,36
2019	TOULOUSE	90 742,80	1 150,00	- 89 592,80	- 92 212	- 2 619,20
2020	ROCHEFORT	33 169,83	720,68	- 32 449,15	- 35 534	- 3 084,85
2021	ROUBAIX	82 767,02	288,68	- 82 478,34	- 82 432	46,34
2024	RABAT	242,33	-	- 242,33	- 1 135	- 892,67
2025	POITIERS	-	-	-	- 1 980	- 1 980,00
2026	PAU	3 634,05	-	- 3 634,05	- 35 723	- 32 088,95
2027	LYON	32 871,03	185,68	- 32 685,35	- 58 604	- 25 918,65
2028	PARIS	34 699,51	7 989,48	- 26 710,03	- 73 666	- 46 955,97
2029	CLERMONT FERRAND	42 390,90	41,43	- 42 349,47	- 43 783	- 1 433,53
2030	MARSEILLE	9 433,08	372,22	- 9 060,86	- 27 762	- 18 701,14
2031	BRETAGNE	-	-	-	- 18 412	- 18 412,00
2033	PERPIGNAN	1 895,86	-	- 1 895,86	- 26 612	- 24 716,14
	CENTRE DE FORMATION A DISTANCE	623 115,75	29 100,81	- 594 014,94	- 855 743	- 261 728,06

01/01/16	SERVICES	CHARGES	PRODUITS	RESULTATS NETS REALISES	BUDGET 2016	ECART BUDGET / REALISE
31/12/16						
3000	ECOLE ALIENOR	969 784,05	6 097,96	- 963 686,09	- 1 240 202	- 276 515,91
3010	ECOLE MEDIT/BIOT	300 067,69	39 816,00	- 260 251,69	- 224 100	36 151,69
3030	ASSAVH POITIERS	54 446,25	-	- 54 446,25	- 47 700	6 746,25
3050	Entreprise d'Insertion PRESTA	359 479,72	127 701,63	- 231 778,09	- 842 840	- 611 061,91
3060	Entreprise Adaptée CECIPHONE CONTACT	148 511,29	25 025,00	- 123 486,29	- 226 896	- 103 409,71
3070	AFG	26 000,00	-	- 26 000,00	- 26 000	-
3080	4A ECOLES DE CHIENS GUIDES	100 000,00	-	- 100 000,00	- 100 000	-
3081	CIE	285 000,00	-	- 285 000,00	- 175 000	110 000,00
3082	CECIDEV	177 205,78	-	- 177 205,78	- 160 000	17 205,78
3089	TOUTES ECOLES CHIENS GUIDES	88 000,00	3 364,00	- 84 636,00	- 100 000	- 15 364,00
3090	Comité Louis Braille	13 717,02	-	- 13 717,02	- 12 000	1 717,02
3099	AUTRES ASSOCIATIONS RENTRANTES	57 342,91	7 500,00	- 49 842,91	- 37 100	12 742,91
	ASSOCIATIONS PARTENAIRES	2 579 554,71	209 504,59	- 2 370 050,12	- 3 191 838	- 821 787,88
	Maison de retraite dans maison de retraite	3 358 906,20	3 248 496,09	- 110 410,11	-	110 410,11
4000	Maison de retraite dans siège	132 127,98	-	- 132 127,98	- 188 339	- 56 211,02
	MAISON RETRAITE	3 491 034,18	3 248 496,09	- 242 538,09	- 188 339	54 199,09
5000	POLE ESS	3 994,74	-	- 3 994,74	- 93 199	- 89 204,26
6000	RECHERCHE MEDICALE	2 213 379,60	22 316,42	- 2 191 063,18	- 2 204 198	- 13 134,82
6020	BUS DU GLAUCOME	403 758,17	3 297,73	- 400 460,44	- 561 004	- 160 543,56
	RECHERCHE	2 617 137,77	25 614,15	- 2 591 523,62	- 2 765 202	- 173 678,38
9900	FONDS DE DOTATION	7 648,00	-	- 7 648,00	-	7 648,00
1200	OPERATRICES DE SAISIE	474 392,30	7 437,17	- 466 955,13	- 457 700	9 255,13
						-
	MARKETING DIRECT	8 527 493,98	24 947 068,47	16 419 574,49	17 497 100	1 077 525,51
1260	LEGS	75 048,06	268 677,75	193 629,69	493 450	299 820,31
						-
	TOTAL UNADEV	30 616 576	29 713 760	- 902 815	- 1 419 933	- 517 118

Les réalisations budgétaires indiquent que pour un budget prévu à – 1 420 K€ le résultat déficitaire s'établit à – 903 K€.

L'écart sur les réalisations budgétaires s'explique principalement par les trois points suivants :

- ressources marketing direct inférieures aux prévisions: - 1 077 K€.
- économie par rapport au budget des associations partenaires : - 822 K€ suite notamment à la diminution de la subvention d'une école de chiens guides dans le cadre d'une rupture de relation partenariale;
- économie sur les budgets alloués pour les centres d'activités, le sport et le centre de formation, en lien notamment avec des difficultés de recrutement sur des postes budgétés : - 909 K€ ;

1.3 Le compte d'emploi annuel des ressources

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) reprend l'intégralité des produits et des charges du compte de résultat mais les classe différemment. Conforme au modèle réglementaire applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, il permet de mettre en exergue l'origine et l'emploi des ressources. Sa méthodologie d'élaboration est présentée de manière détaillée dans l'annexe des comptes.

Le Conseil d'Administration a arrêté les principes et méthodes d'élaboration du compte d'emploi des ressources en date du 16/02/2015 complétés le 24/04/2015, 07/03/2016 ainsi que le 28/02/2017.

1.3.1 Analyse de l'origine des ressources

Les ressources collectées auprès du public, dons, legs et produits financiers afférents, représentent 25 134 milliers d'euros, soit 85.6% des ressources de l'exercice 2016.

La générosité du public reste la ressource principale qui permet à l'association de mener ses actions.

Les dons manuels sont en légère progression par rapport à 2015 avec une hausse de 1.19 %.

Les legs, constitués en très grande majorité d'assurance vie en 2016, sont en forte baisse (plus de 67 %) en raison de l'opposition de la Préfecture de la Gironde à la réalisation des legs.

Les ressources non collectées auprès du public sont constituées par :

- les autres fonds privés qui correspondent aux cotisations des adhérents de l'UNADEV pour 30 K€ et aux cotisations des sportifs pour 20 K€.
- Les subventions et concours publics avec principalement le financement par les organes publics de la maison de retraite (3 092 K€) et du service d'accompagnement à la vie sociale (345 K€)
- Les autres produits qui intègrent la facturation des auxiliaires de vie (inférieure au coût de revient) pour 224 K€ et les loyers facturés à l'entreprise d'insertion et à l'entreprise adaptée tournées vers la déficience visuelle (153 K€).

Outre les ressources financières, l'UNADEV bénéficie de l'engagement de nombreux bénévoles dans les activités de l'association.

Cet engagement recensé à hauteur de 18 517 heures en 2016 contre 10 919 heures en 2015 et il est valorisé dans le poste contributions volontaires en nature selon les règles présentées dans l'annexe aux comptes.

D'autre part, l'association a bénéficié, dans le cadre de la semaine mondiale du Glaucome, de contributions volontaires en prestation par les chaînes de télévision et un réseau d'affichage urbain qui ont diffusé de manière gratuite des spots de sensibilisation au glaucome ou des affiches.

1.3.2 Analyse de l'emploi des ressources

Les missions sociales, 17 789 K€, sont financées par les ressources collectées auprès du public à hauteur de 13 718 K€. La différence entre ces deux montants correspond principalement au financement de la maison de retraite et du SAVS par les pouvoirs publics.

Les missions sociales, décrites dans l'annexe du CER, sont classées selon décision du Conseil d'Administration en trois grandes catégories :

- les actions d'aide, accompagnement, enseignement, information, socialisation, pratique sportive ou de loisirs, accès à la culture, amélioration du confort de vie apportés directement ou indirectement au profit des personnes déficientes visuelles financées par les ressources collectées auprès du public à hauteur de 8 763 K€ en 2016,
- Les missions de sensibilisation sur la déficience visuelle, l'intégration sociale et professionnelle des personnes déficientes visuelles, l'intégration sociale et professionnelle, apportés directement ou indirectement au profit des personnes déficientes visuelles financées par les ressources collectées auprès du public à hauteur de 2 337 K€ en 2016,
- Les missions de prévention de la cécité et de soutien à la recherche technologique ou médicale directement ou indirectement au profit des personnes déficientes visuelles financées par les ressources collectées auprès du public à hauteur de 2 618 K€ en 2016.

Les frais de recherche de fonds, 9 158 K€, comprennent les coûts de communication destinés à la recherche de fonds que ce soit dans le cadre de la prospection ou de la fidélisation des donateurs et au traitement des dons et legs.

L'UNADEV ne fait pas appel à des agences de communication chargées de développer et d'organiser la collecte.

Les frais de fonctionnement, 3 331 K€, sont financés par les ressources collectées auprès du public à hauteur de 3 004 K€. Cette catégorie concerne principalement les frais liés aux services dits « support » ainsi que les frais liés à la gouvernance de l'association. L'UNADEV souhaite continuer à maîtriser ces coûts de fonctionnement bien que le renforcement de la sécurisation de ses pratiques et la nécessaire réorganisation nécessitent un investissement non négligeable.

Enfin, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées non utilisées au 31 décembre 2016 est de 13 745 K€ contre 14 559 K€ à fin 2015. Cette variation s'explique principalement par la mise en œuvre du projet associatif 2014-2018.

2. Analyse de la situation active et passive

Le bilan présente l'ensemble du patrimoine de l'UNADEV au 31 décembre. Le total net du bilan est de 33 587 K€ en 2016, en diminution de 696 K€.

2.1 L'actif immobilisé

L'actif net immobilisé de l'association s'élève au 31 décembre 2016 à 12 647 K€, soit une baisse de 224 K€ par rapport à 2015.

Les immobilisations corporelles et incorporelles présentent une valeur nette comptable de 12 225 K€ fin 2016, elles sont constituées pour l'essentiel de terrains et constructions (10 541 K€).

Les acquisitions d'immobilisation corporelles et incorporelles en 2016 représentent 766 K€.

Pour l'UNADEV hors maison de retraite, elles s'élèvent à 420 K€ correspondant essentiellement à 100 K€ de matériel informatique (dans le cadre notamment de la mutualisation des réseaux), 72 K€ de travaux d'aménagements des locaux de Mérignac, 121K€ de travaux de rénovation / réhabilitation sur le centre d'activités Languedoc Roussillon situé à Perpignan et 64 K€ de travaux de rénovation du bâtiment à Lyon pour le centre d'activités Rhône Alpes – Auvergne .

Pour la maison de retraite : 397 K€ correspondant essentiellement à des travaux de mise en sécurité et rénovation des chambres financés directement par l'UNADEV (312 K€).

Les cessions et mises au rebut s'élèvent à 20 K€ en valeur brute dont, pour l'essentiel 17 K€ de cession d'un tracteur de camion.

Les titres de participation dans la SAS Hibou Solutions de 965.000 € sont dépréciés à hauteur de 100% depuis fin 2014.

2.2 Les fonds associatifs

Les fonds associatifs s'élèvent à 21 288 K€ soit une diminution de 897 K€ par rapport à 2015. Cette diminution s'explique essentiellement par le résultat déficitaire réalisé sur l'exercice 2016.

2.3 Provision pour risques et charges

La variation du poste de provisions pour risques et charges (24 K€) s'explique par :

- Une dotation pour risques sociaux de 50 K€,
- Une reprise de provision sur assurance vie de 74 K€.

2.4 Emprunts

Le solde en début d'exercice était de 3 180 K€, en fin d'exercice il est de 2 949 K€.
Aucun nouvel emprunt n'a été contracté durant l'année 2016.

2.5 Trésorerie

Au 31 décembre 2016 la trésorerie est positive de 19 463 878 € (18 979 451 € hors maison de retraite), dont 4.000.000 € de placement en bons de caisses et 11 037 943 € en livrets A, institutionnels et associatifs.

COMMUNICATION SUR LA GOUVERNANCE

L'association UNADEV (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels) a été fondée à Bordeaux le 16 novembre 1929 sous le nom Union des Aveugles Civils. A l'origine régionale et devenue d'envergure nationale, l'UNADEV est un organisme à but non lucratif, reconnu d'assistance et de bienfaisance par l'État. Sa mission est d'apporter de l'aide aux personnes déficientes visuelles et de changer le regard de la société sur le handicap visuel, à travers l'information, la prévention, la représentation, la sensibilisation, la lutte contre les causes de la cécité, la recherche et toutes autres formes d'action utile.

Toutes ses actions se fondent sur ses fondements éthiques de gestion désintéressée, ses valeurs d'indépendance, de transparence et d'humanisme.

1. Projet associatif

L'UNADEV a engagé une démarche de progrès de l'association en s'appuyant sur la mise en place d'un projet associatif 2014-2018, approuvé par l'Assemblée Générale du 21 juin 2014. Il fixe les grandes priorités de l'association et en particulier les axes d'amélioration et de progression des missions sociales et services existants et à venir. Il a également pour but de définir ou de préciser les mesures propres à sécuriser, professionnaliser et renforcer la gouvernance, l'information, la structuration juridique et financière ainsi qu'à garantir le strict respect du cadre juridique et financier propre à l'appel à la générosité publique. Il concourt au développement de maillage régional afin d'assurer une proximité avec les personnes déficientes visuelles. Enfin, il a pour objectif de sécuriser le patrimoine de l'UNADEV afin qu'il soit irrévocablement affecté à la cause des déficients visuels.

2. Qualité d'adhérent, de membre et d'administrateur

L'Association se compose de :

- Membres actifs (adhérents) : personnes déficientes visuelles reconnues comme telles par une attestation médicale ophtalmologique ou titulaires de la carte d'invalidité. Ils participent aux travaux de l'association et s'engagent à œuvrer pour la réalisation de son objet. Ils acquittent une cotisation annuelle.
- Membres d'honneur : personnes physiques ou morales à but non lucratif auxquelles le Conseil d'Administration a conféré cette qualité en raison de leur contribution morale, intellectuelle ou financière exceptionnelle au service des buts poursuivis.
- Membres personnes morales : organismes à but non lucratif ayant un objet connexe, complémentaire ou similaire à l'UNADEV qui s'intéressent aux travaux de l'association et contribuent régulièrement ou ponctuellement à leur réalisation. Ils acquittent une cotisation annuelle.
- Membres qualifiés : personnes physiques qui par leur qualité reconnue par le bureau de l'association participent à la vie de l'UNADEV. Ils acquittent une cotisation annuelle.

3. Les organes collégiaux élus

Le Conseil d'administration

Pour être candidats à un poste d'administrateur, les membres doivent avoir adhéré à l'association depuis au moins 3 ans révolus, être à jour de leur cotisation à la date limite fixée par le Conseil d'administration pour le dépôt des candidatures et être âgé de moins de 73 ans à cette même date limite.

Le Conseil d'administration se compose de 13 à 16 dont 11 administrateurs au moins parmi les membres actifs (adhérents), élus au scrutin secret pour une durée de 3 ans par l'assemblée générale ordinaire, les autres administrateurs étant désignés par le conseil d'administration parmi les autres catégories de membres le cas échéant.

Le Conseil d'administration se réunit en moyenne une fois par mois et doit se réunir au minimum quatre fois par an. Il agit au nom de l'Association pour tous actes et opérations qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale : proposition de la politique et les orientations générales de l'Association, définition des budgets et contrôle de leur exécution, arrêt des comptes de l'exercice clos, autorisation des actes et engagements dépassant le cadre des pouvoirs propres du président...

Le Bureau

Le Bureau est composé de la Présidente, des deux vice-présidents, du secrétaire et du trésorier. Il se réunit en moyenne une fois par mois. Les membres du bureau assurent collégialement la préparation et la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale

Les assemblées générales comprennent tous les membres de l'Association à jour de leur cotisation, tel que défini par le Conseil d'administration, à la date de l'envoi de la convocation aux dites assemblées. L'Assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou sur la demande d'au moins le quart des membres de l'Association.

Les comités consultatifs

Le comité d'attribution, de suivi et de contrôle des aides accordées aux bénéficiaires personnes morales (CPMO)

Composé de deux administrateurs, un membre qualifié et une salariée (Directrice Administrative et Financière), ce comité émet un avis sur un ensemble de demandes d'aides déposées par des personnes morales dont l'action a un lien direct avec la déficience visuelle. Les membres du Comité, après analyse des demandes, en font la présentation au Conseil d'Administration qui a seul pouvoir pour valider les propositions du Comité.

Le comité d'attribution, de suivi et de contrôle des aides accordées aux bénéficiaires personnes physiques (CPP)

Composé de trois administrateurs et de deux salariés des services accompagnement social et animation, ce comité statue sur un ensemble de demandes d'aides déposées par des personnes déficientes visuelles après avoir sollicité tous les organismes compétents. Les membres du Comité, après analyse des demandes, en font la présentation au Conseil d'Administration qui a seul pouvoir pour valider les propositions du Comité.

Le comité EHPAD

Ce comité traite des questions juridiques et budgétaires relatives à l'EHPAD, de tout problème inhérent à l'établissement, ainsi que des relations entretenues avec les autorités de tutelles et de

tarification. Il est composé de trois administrateurs, de trois salariés (Directeur Général, Directeur de l'EHPAD et Directrice Administrative et Financière) ainsi que du médecin référent de l'EHPAD.

Le comité Accessibilité

Ce comité traite des questions relatives à l'accessibilité des personnes déficientes visuelles. Il participe à un ensemble de travaux sur ce sujet (avec la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité de Gironde, le réseau de transport Keolis...) et en fait la restitution au conseil d'administration.

Le comité financier

Le comité financier prépare annuellement en fin d'année le budget prévisionnel qui sera soumis au conseil d'administration. Il est composé de cinq administrateurs et de deux salariés (Directeur Général et Directrice Administrative et Financière). Il se réunit généralement une fois par an.

Le comité des legs

Ce comité a pour mission d'intervenir tout au long de la procédure des legs (proposition en Conseil d'Administration, réalisation des démarches...).

Il est composé de trois administrateurs dont la Présidente et le trésorier, d'un membre qualifié et d'un salarié (juriste).

4. La direction exécutive

Les services exécutifs de l'UNADEV sont composés de salariés, organisés en :

- une Direction générale qui supervise la direction administrative et financière, la direction informatique et la direction du développement des ressources financières ;
- sept services des missions sociales : direction Information, sensibilisation ambassadeurs ; service Coordination nationale ; direction des Sports ; direction du Centre de formation adaptée ; pôle santé ; service bénévolat ; direction de l'EHPAD ;
- deux services fonctionnels : direction des ressources humaines et service communication.

Un comité de Direction réunit les directeurs et responsables de services nationaux. Il se réunit mensuellement pour suivre la mise en œuvre des actions validées par le Conseil d'administration dans le cadre du projet associatif.

5. Les relations entre les instances élues et la direction exécutive

Le Conseil d'administration nomme le Directeur Général, chargé d'exécuter la politique arrêtée, et met fin à ses fonctions. Il précise la nature de ses fonctions et l'étendue de ses pouvoirs.

6. Les relations entre la gouvernance et les « parties prenantes » de l'organisation

Les actions d'aides aux personnes qu'elles soient physiques ou morales, sont étudiées par les comités avant présentation au Conseil d'Administration.

Ces comités sont régis par des chartes de fonctionnement dont l'application permet une équité de traitement des dossiers.

Cette charte, signée par chaque membre de chaque comité permet de prémunir tout conflit d'intérêt et une indépendance dans les choix de l'association vis-à-vis des parties prenantes.

7. La prévention des conflits d'intérêts au sein de l'organisation

Tout administrateur signe la Charte de déontologie de l'administrateur pour pouvoir siéger au Conseil d'Administration. Cette charte couvre les sujets suivants : administration et intérêt social, respect des lois et statuts, principes directeurs de l'exercice des fonctions, indépendance, courage et devoir d'expression, indépendance et conflits d'intérêts, intégrité et loyauté, compétence et implication. D'autre part, conformément à l'article L.612-5 du Code de Commerce, il est porté annuellement à la connaissance de l'Assemblée Générale les conventions passées directement ou par personne interposée entre l'association et l'un de ses administrateurs ainsi que les conventions passées entre l'association et une société dont un associé indéfiniment responsable, un gérant, un administrateur, le directeur général, un directeur général délégué, un membre du directoire ou du conseil de surveillance, un actionnaire est simultanément administrateur ou assure un rôle de mandataire social.

8. Système d'évaluation et de couverture des risques

L'association a engagé un profond chantier sur la maîtrise des risques à travers l'actualisation et la formalisation de ses procédures, qui a donné lieu à l'établissement d'une cartographie des risques. Le Conseil d'Administration a désigné en son sein un comité de pilotage du contrôle interne composé de la Présidente, du Trésorier et de trois administrateurs, avec la participation du Directeur Général, de la Directrice Administrative et Financière, de la DRH, du chargé de contrôle associatif et de la juriste. Sur proposition du comité de pilotage, le Conseil d'administration définit les priorités d'actions de couverture des risques et de mise en œuvre du contrôle interne.

9. L'accompagnement et l'évaluation de la gouvernance

Le projet associatif 2014-2018 prévoit un renforcement de la gouvernance : entretiens individuels de la Présidente avec chaque administrateur de l'association ; communication en vue d'encourager des candidatures aux fonctions d'administrateur ; supervision et de l'animation de missions annuellement définies par le bureau du conseil d'administration par chaque administrateur... D'autre part, une formation sur le rôle de l'administrateur a été organisée pour l'ensemble des administrateurs.

RAPPORT MORAL

1. Composition du Conseil d'Administration et du Bureau

Le Conseil d'administration a élu à sa présidence le 2 mai 2016 Madame Laurence de Saint-Denis, déficiente visuelle et administratrice depuis 2007. L'Assemblée générale ordinaire du 17 septembre 2016 a été l'occasion pour les adhérents de renouveler leur confiance aux membres du Conseil d'administration.

Composition du Conseil d'Administration au 17 septembre 2016 :

Mesdames : Laurence de SAINT DENIS, Jacqueline PERICO, Georgette SOLDEVILA, Nadine CASTAING, Elisabeth DOUSDEBES, Ratiba BIATOUR, Rose THENOZ

Messieurs : Guy LATREILLE de LAVARDE, Didier FARGEAU, Patrick DESPLATS, Christophe FORTUNE, Marc BOLIVARD, Lawrence DEL PINO, Jean-François RAVAUT, Jean-Claude MENDIBOURE.

Composition du Bureau au 17 septembre 2016 :

Présidente : Laurence de SAINT DENIS

1^{ère} Vice-Présidente : Jacqueline PERICO

2^e Vice-Président : Didier FARGEAU

Secrétaire Générale : Georgette SOLDEVILA

Trésorier : Patrick DESPLATS

2. Evénements marquants 2016

Nouvelle Présidente :

Laurence de Saint Denis, administratrice depuis 2006, a été élue Présidente de l'UNADEV le 2 mai 2016. Elle prend la suite de René Breton qui avait présidé l'association durant 18 ans.

Statuts :

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2016, trois modifications des statuts de l'association ont été adoptées : passage de l'âge limite des administrateurs de 77 à 73 ans ; suppression des émoluments prévus pour certains administrateurs ; limitation du nombre de mandats successifs d'administrateur à quatre.

Réunions en 2016 :

9 réunions du Bureau

15 réunions du Conseil d'Administration

9 réunions du Comité des Personnes Physiques

9 réunions du Comité des Personnes Morales

4 autres réunions (Comité des legs, Comité accessibilité)

Projet associatif :

Le projet associatif 2014-2018 s'est poursuivi dans la lignée de ses objectifs et plans d'actions. En parallèle, une démarche a été lancée pour commencer à travailler au prochain projet associatif qui sera mis en place à partir de 2019. Un groupe de travail constitué d'administrateurs, adhérents et salariés a entamé des réflexions avec l'aide d'un consultant extérieur.

Evénement marquant début 2017 :

Le 3 janvier 2017, le Bureau a pris la décision d'exclure définitivement Madame Elisabeth DOUSDEBES de sa qualité d'adhérente pour faute grave.

3. Frais des administrateurs et dirigeants

Les remboursements des notes de frais de déplacement, la prise en charge des frais de transport ainsi que l'utilisation des cartes de paiement de l'UNADEV au titre des déplacements des administrateurs et dirigeants dans le cadre de leur fonction s'élèvent à 82 954 € au titre de l'exercice 2016. Ce montant inclut les prises en charge de frais de salariés non dirigeants, de bénévoles et de personnes extérieures à l'association. Cependant, ce montant n'inclut pas les frais directement payés par l'UNADEV aux fournisseurs (à l'exception des cartes de paiement et titres de transport) et les frais des administrateurs ou dirigeants pris en charge par des salariés non dirigeants ou autres personnes.

Le montant des avantages en nature accordés aux administrateurs et dirigeants en 2016 est de 18 278 €. Ce montant correspond à la part soumise à cotisations sociales, selon les règles de calcul définies par l'URSSAF, pour le véhicule de fonction des dirigeants, pour le logement du directeur de l'EHPAD et pour les téléphones portables des dirigeants ainsi que le montant des assurances couvrant les administrateurs et les cadres de l'association.

4. Ressources humaines

Le nombre de salariés s'élève à 228 au 31 décembre 2016, dont 61 salariés de l'EHPAD.

PERSPECTIVES 2017

Dans la continuité de la mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes, l'association poursuit le déploiement du plan de maîtrise des risques issu du travail de cartographie des risques mené en 2016.

Concernant les legs, la Préfecture de la Gironde semble être à nouveau disposée à nous autoriser leur réalisation depuis début 2017.

Le travail relatif à la préparation du projet associatif débutant en 2019 est initié dès 2017 afin d'analyser les besoins futurs de nos bénéficiaires déficients visuels et nos réponses possibles. En parallèle, une mission d'audit des missions sociales de l'association a été confiée à un cadre de l'association afin de proposer et de mettre en œuvre une nouvelle dynamique dans nos réponses aux besoins de nos bénéficiaires.

Par ailleurs, pour répondre aux nouvelles exigences de rationalisation de l'offre de service et aux besoins sur les territoires, l'UNADEV a décidé de céder le Service d'Accompagnement à la vie sociale autorisé par le Conseil Général de la Gironde en 2007 à l'Institution Régionale des Sourds et des Aveugles à compter du 1^{er} juillet 2017, sous réserve de l'accord de l'autorité compétente.

Enfin, le travail mené par l'ensemble des acteurs de l'association s'est vu récompenser par l'obtention du label « Don en confiance » délivré par le Comité de la charte le 30 mars 2017. Cette labellisation vient reconnaître le respect de cinq grands principes : transparence, respect du donateur, recherche d'efficacité, probité et désintéressement.